

AMAP	CONTRAT D'ENGAGEMENT - Saison hiver 2019-2020 Pain, Brioches, Farines et préparations à base de farine, légumes secs bio	Du 10 octobre au 2 avril 2020
------	---	--

Conformément à la Charte des AMAP, l'adhérent :

NOM et Prénom :

Adresse :

Téléphone : Adresse mail :



S'engage pour l'achat de produits de boulangerie ou d'épicerie auprès de **la ferme Graine & Grignote** en **Agriculture Biologique**. Nos produits sont préparés dans des locaux utilisant de la **farine de blé et des fruits à coque**. Nous proposons des **recettes** sur notre site internet www.graine-et-grignote.com

La ferme Graine & Grignote, 1, Route de Quiry 60120 Rouvroy les Merles s'engage à fournir ses produits sur les lieux de distribution situés, choisir par l'adhérent pour la saison entière :

- entre 16h30 et 17h à la cité administrative - rue Just Hauy 80 000 AMIENS
- entre 18h30 et 19h15 à la salle Daniel Ferry – place de la mairie 80 330 LONGUEAU

La distribution des produits n'aura pas lieu le **26.12.19**, le **2.01.20** et une **autre date** à définir 15 jours à l'avance.

CHOIX DES PRODUITS

PAIN chaque jeudi			Quantité par distribution
Pains au levain naturel, à base de farine de <u>blé</u> semi-complète, cuits au feu de bois. Les pains <i>surprises</i> sont différents chaque semaine : figue, abricot, amande, noisette, chocolat, (500 gr.), sésame, courge, pavot, lin, tournesol, raisin, seigle, ... (600 gr.)	Nature 700 g	3,55 €	
	Courge, lin, tournesol 600 g	3,55 €	
	Surprise 500 ou 600 g	3,55 €	
Pain de petit épeautre au levain de blé, moulé	500 g	4,80€	
Montant pour 1 distribution			€
<i>Pas de distribution le 26/12/19, le 2/01/20 et une autre date à définir</i> Montant pour 23 distributions			€
BRIOCHE chaque jeudi			Quantité par distribution
Brioche contenant : farine de de <u>blé</u> semi-complète T80 sur meule de pierre, œuf, beurre, sucre, farine de seigle, sel, levain, levure. Cuisson au feu de bois	Nature 500g	5,65€	
	Nature 300g	3,40€	
Brioche surprise : alternance de brioche nature, au chocolat (noir, lait ou blanc), aux fruits secs (amandes, noisettes, raisins, figues, abricot), aux graines oléagineuses (sésame, tournesol...)	Surprise 500g et 450g (fruits secs)	5,70€	
Montant pour 1 distribution			€
<i>Pas de distribution le 26/12/19, le 2/01/20 et une autre date à définir</i> Montant pour 23 distributions			€
FARINE DE BLE <i>Distribution mensuelle, le 1^{er} jeudi du mois</i>		Quantité par distribution	
Farine de blé semi-complète T80, sur meule de pierre. Utilisable pour pâtisseries et pains	1 kg : 1,70 €		kg
	2 kg : 3,20 €		kg
	3 kg : 4,50 €		kg
Montant pour 1 distribution			€
Montant pour 6 distributions			€

LEGUMES SECS		Distribution tous les deux mois	Quantité par distribution
Lentilles vertes (1, 2 ou 3 kg)		4,70 € / kg	kg
Lentillons rosés (1, 2 ou 3 kg)		4,70 € / kg	kg
Lentille beluga (1,2 ou 3kg) <i>nouveau</i>		5,50 € /kg	kg
Pois cassés (1, 2 ou 3 kg)		5,50 € / kg	kg
Haricots sec 500g		3,20 € / 500g	sac
Petit épeautre décortiqué		2,20 € / 500g 4,00 € / kg	sac kg
Montant pour 1 distribution			€
Montant pour 3 distributions			€
AUTRES FARINES		Distribution tous les deux mois	Quantité par distribution
Farine de seigle T80 <i>(recettes sur notre site)</i>		1 kg : 1,90 € 2 kg : 3,80 €	kg
Farine de petit épeautre <i>(recettes sur notre site)</i>		1 kg : 4,90 € 2 kg : 9,80 €	kg
Farine de lentillons rosés <i>(recettes sur notre site)</i>		500 gr. : 2,70 € 1 kg : 5,30 €	kg
Montant pour 1 distribution			€
Montant pour 3 distributions			€
PREPARATIONS A BASE DE FARINE		Distribution tous les deux mois	Quantité par distribution
FALATILLE MIX, préparation pour falafels faciles aux lentilles. <i>Ingrédients; farine de lentille verte, levure, ail, cumin graine, sel, curcuma</i> 3 recettes sur notre site		4,70 € les 500 gr.	
CHOCOLATILLE – préparation sucrée chocolatée <i>Ingrédients: farine de lentillon, sucre de canne, chocolat 60% de cacao, noisettes, cacao amer</i> 4 recettes sur notre site		4,90 € les 500 gr.	
Montant pour 1 distribution			€
Montant pour 3 distributions			€
HUILE vierge de TOURNESOL		1 distribution	Quantité par distribution
Huile de tournesol, pression à froid		50 cl à 3,50€	
Montant pour 1 distribution			
Total du contrat de la saison			€

Ce contrat en 2 exemplaires et les chèques établis à l'ordre **GAEC Graine et Grignote** sont à remettre au référent AMAP au moment de la signature des contrats. Le producteur encaissera les chèques en début de saison (1 chèque) ou les 1er, 2ème, et 3ème mois de la saison (3 chèques maximum). L'adhérent atteste qu'il est à jour de sa cotisation annuelle à l'AMAP et qu'il a pris connaissance de la Charte des AMAP (disponible auprès de l'association).

L'adhérent :
(Date et signature)

Le producteur :
(Date et signature)

Le référent AMAP
(Date et signature)

✂ **Mémo des livraisons à garder dans son porte feuille !**

Produit	Date de livraison AMAP
Pain/brioches	les jeudi sauf 26/12 et 02/01 + 1 autre date
Farine de blé	7 nov – 5 déc -9 janv – 6 fév – 5 mars – 2 avril
Légumes secs	14 nov – 16 janv – 12 mars